

LE RÉFÉRENTIEL DES TERRITOIRES

Basse-Normandie

1.1

Explorer les futurs possibles pour identifier les enjeux de demain et éclairer les décisions d'aujourd'hui



La population

**CONTENU RÉCAPITULATIF
DU RÉFÉRENTIEL DES TERRITOIRES**

LIVRETS DIAGNOSTIC

- 1.0 Synthèse et méthode
- 1.1 La population
- 1.2 Les infrastructures
- 1.3 La gouvernance
- 1.4 L'économie
- 1.5 L'agriculture
- 1.6 L'énergie
- 1.7 L'environnement
- 1.8 Les aménités
- 1.9 Les risques

LIVRETS PROSPECTIVE

- 2.0 Synthèse et méthode
- 2.1 Les facteurs de changement
- 2.2 Les scénarios exploratoires
- 2.3 Les projections démographiques
- 2.4 Les chantiers d'avenir



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

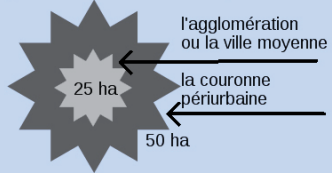
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie

Avril 2014

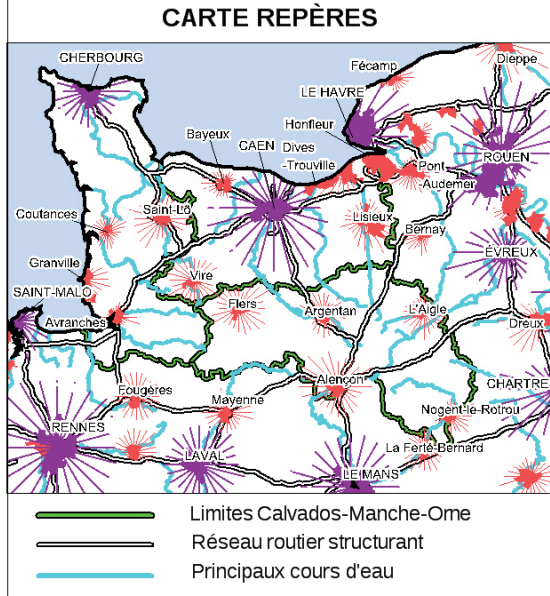
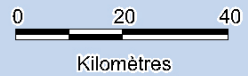
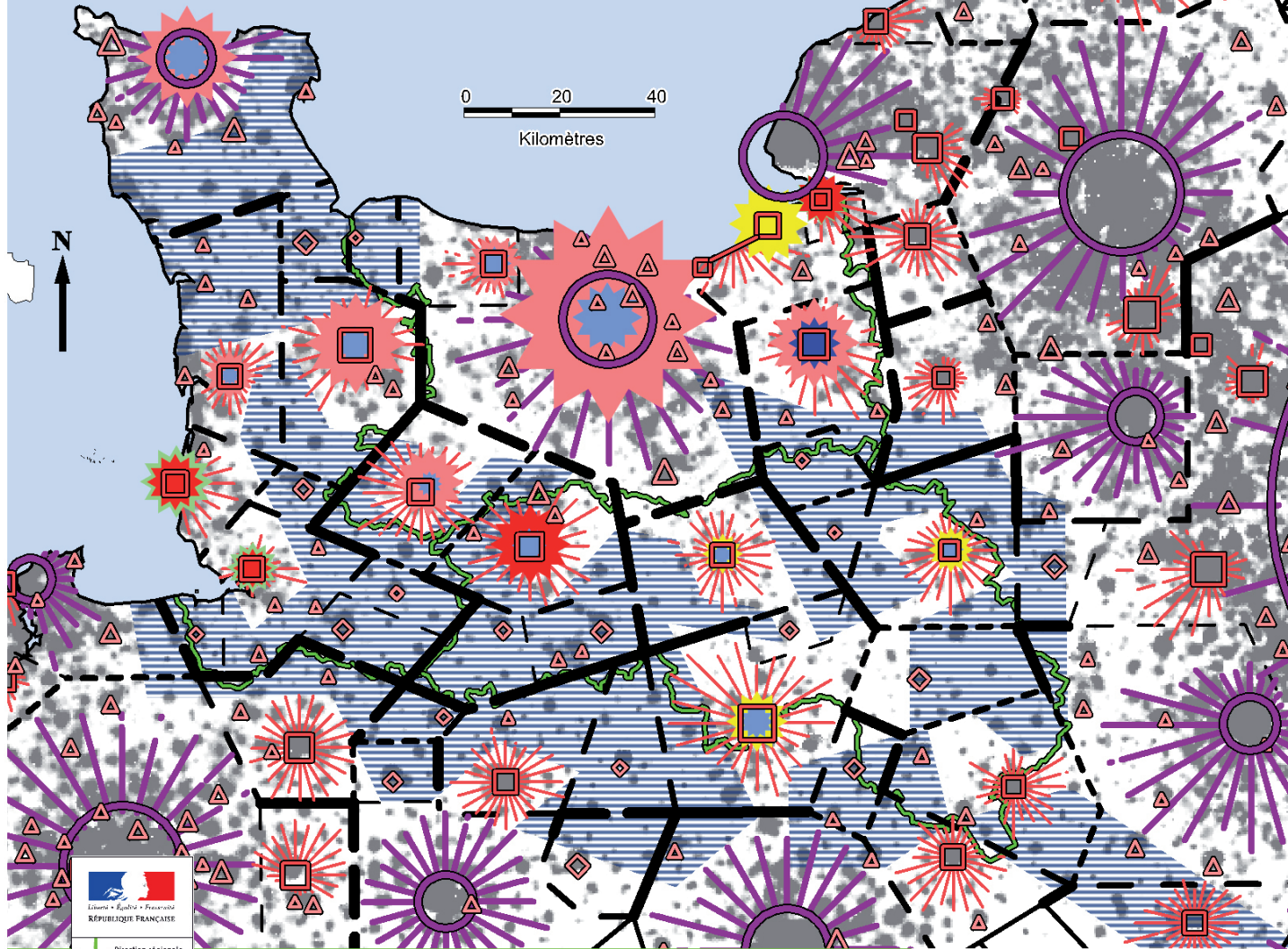
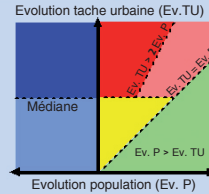
Référentiel des territoires bas-normands Les armatures régionales : LA POPULATION

Consommation d'espace en Basse-Normandie entre 1999 et 2010 (résidentiel)

Surface moyenne annuelle consommée par:



Progression de la tache urbaine résidentielle par rapport à l'augmentation de la population (donnée sur la Basse-Normandie):



Pôles d'emplois 2006

75% des emplois en Basse-Normandie.
La taille des pôles d'emplois est proportionnelle au nombre d'emplois

- Grand pôle (+ de 50.000 hab.) et sa couronne périurbaine
- Pôle moyen (entre 10.000 et 50.000 hab. et + de 5.000 emplois) et sa couronne périurbaine
- Petit pôle structurant
- Autre pôle

Bassins d'emplois 2006 : périmètres et interdépendance

- Très faible
- Faible
- Moyenne
- Forte
- Très forte

Densité de population 2009 (hab./km²)

- 40 et -
- 60
- 100 et +

Territoires fragiles 2009

- Population âgée + sous-qualification + revenus faibles + déclin démographique



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - BASSE-NORMANDIE

www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Sources:
© DREAL BN
© INSEE
© DGFiP - Fichiers fonciers
© IGN - PARIS - Protocole du 24/07/07
Le 14/02/2014 - DREAL-BN/SOCRATE/PG

Grille de lecture du territoire

L'analyse est fondée sur le croisement de **3 grands éléments structurants** :

► La polarisation par l'emploi

- **Les pôles d'emplois** sont des unités urbaines qui concentrent 75 % des emplois régionaux. Ils sont hiérarchisés en fonction de leur nombre d'emplois et/ou d'habitants. Ainsi :
 - **Les grands pôles** comptent plus de 50 000 habitants ; ils sont définis comme des agglomérations. La région en compte deux : Caen, Cherbourg
 - **Les pôles moyens** ont entre 10 000 et 50 000 habitants et plus de 5 000 emplois ; ils sont considérés comme des villes moyennes. La région en compte treize : Alençon, Argentan, Avranches, Bayeux, Coutances, Dives-Trouville, Flers, Granville, Honfleur, l'Aigle, Lisieux, Saint-Lô, Vire
 - **Les petits pôles structurants** génèrent un bassin d'emploi. C'est le cas de onze villes en Basse-Normandie : Carentan, Domfront, Gacé, Isigny, la Ferté-Macé, Mortagne-au-Perche, Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sées, Villedieu-les-Poêles, Vimoutier
 - **Les autres pôles**, ne génèrent pas de bassin d'emplois. La région en compte une quarantaine

La taille des symboles (cercles, carrés, losanges, triangles) est proportionnelle au nombre d'emplois et/ou d'habitants de chacun de ces pôles.

- **Les aires urbaines** sont des ensembles de communes d'un seul tenant et sans enclave, constituées par un pôle urbain et une couronne périurbaine. Cette dernière est formée de communes ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par lui.
- **Les bassins d'emplois** correspondent aux zones d'influence des pôles d'emploi. Ils sont construits à partir des déplacements domicile-travail majoritaires entre chaque commune et les pôles. Ces zones ont la particularité d'être stables : les habitants d'un bassin travaillent majoritairement dans une commune le composant. Trente bassins d'emplois peuvent ainsi être identifiés en Basse-Normandie, polarisés par une agglomération, une ville moyenne ou un petit pôle structurant. S'y ajoute le bassin extra-régional de Nogent-le-Rotrou (région Centre) qui polarise les territoires du sud-est ornaïs.
- **L'interdépendance entre les bassins d'emplois** permet d'appréhender les liens qu'ils entretiennent les uns avec les autres. La porosité est représentée à l'aide de traits plus ou moins ouverts allant d'une très faible à une très forte interdépendance.

Cette typologie des pôles et bassins d'emplois permet de repérer l'armature urbaine et le maillage territorial particulier de la région.

► La consommation d'espace liée à l'habitat

- **Pour caractériser le phénomène d'étalement urbain**, l'analyse s'appuie sur la définition proposée par l'Agence Européenne de l'Environnement, à savoir qu'il y a étalement urbain « lorsque le taux de croissance des surfaces urbanisées excède le taux de croissance de la population ». Elle repose donc sur le croisement de la progression de la tache urbaine (c'est-à-dire de la surface liée au bâti) avec la croissance

de la population. L'étude, inspirée des travaux du Certu¹, est réalisée à l'échelle de la Basse-Normandie sur la période 1999-2010. Elle ne retient que les surfaces consommées par l'habitat, excluant celles consommées par les infrastructures et les activités.

- **Un indicateur d'étalement urbain** est calculé pour chacun des pôles (grand et moyen) et sa couronne périurbaine, à partir du croisement du taux d'évolution annuel de la tache urbaine liée à l'habitat avec le taux d'évolution annuel de la population entre 1999 et 2010. L'étalement urbain est représenté à l'aide d'une « étoile » centrée sur les pôles et/ou les couronnes.
- **La typologie qui en ressort²** permet de classer ces territoires au regard des situations d'étalement ou de densification :
 - la croissance de la tache urbaine a été importante alors que la population a diminué ;
 - la croissance de la tache urbaine a été au moins deux fois plus importante que celle de la population ;
 - la croissance de la tache urbaine a été une à deux fois plus importante que celle de la population ;
 - la croissance de la tache urbaine a été faible, mais la population a diminué ;
 - la croissance de la tache urbaine a été faible, mais plus importante que la population ;
 - la croissance de la population a été supérieure à celle de la tache urbaine.

Ces six cas de figure peuvent ainsi être identifiés, en fonction de la vitesse d'évolution de la tache urbaine (au dessus ou en dessous du taux médian) allant d'une densification de la population (vert) à une progression plus rapide de la tache urbaine que la croissance de la population (jaune, rose, rouge). Parfois, la tache urbaine augmente alors que la population diminue (bleu foncé, bleu clair), illustrant une consommation d'espace peu efficace.

► Les territoires fragiles

La fragilité des territoires est définie à partir du croisement de plusieurs indicateurs :

- **L'évolution démographique** sur la période 1999-2009³
- **L'indice de vieillissement de la population**, qui correspond au nombre de personnes de plus de 60 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans
- **Le revenu annuel médian**, c'est-à-dire le revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle de revenus : la moitié de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires
- **L'indice de qualification**, c'est-à-dire le nombre d'actifs ayant au moins un diplôme du 1^{er} cycle pour 100 actifs sans qualification

Les territoires considérés comme « fragiles » sont ceux qui présentent une part importante de population âgée, d'actifs sans qualification, de faibles revenus et un déclin démographique marqué. Ils sont identifiés sur la base du total des résultats obtenus par rapport à ces différents indicateurs.

1- Fiche 3.3. Mesure de la consommation d'espace à partir des fichiers fonciers, Certu, septembre 2013

2- Source : DREAL Limousin

3- Source : INSEE, RP 1999 et 2009

Chiffres-clés

Indicateurs	Région BN	Départements			Total pôles d'emplois	Aires urbaines				Bande littorale**				
		Calvados	Manche	Orne		Pôles d'emplois			Couronnes périurbaines					
					Caen	Cherbourg	Alençon	Villes moyennes*	Caen	Cherbourg	Alençon	Villes moyennes*		
DYNAMIQUES SOCIO – DEMOGRAPHIQUES														
Population 2010	1 473 494	683 105	498 747	291 642	787 761	196 743	84 814	41 274	237 436	202 728	32 567	26 362	124 274	392 014
Population 1999	1 422 436	648 299	481 726	292 411	799 896	202 148	90 816	43 761	241 558	175 938	29 392	23 682	111 182	374 853
Part de la population régionale 2010 (%)	100,00 %	46,4 %	33,8 %	19,8 %	53,5 %	13,4 %	5,7 %	2,8 %	16,1 %	13,8 %	2,2 %	1,8 %	8,4 %	26,6 %
Nombre de communes	1 812	706	601	505	217	21	7	8	84	247	44	58	248	335
Surface (en km ²)	17 589	5 548	5 938	6 103	2 212	142	91	65	718	1 665	400	656	2 270	2 751
Densité de la population 2010 (hab / km ²)	84	123	84	48	356	1 386	930	636	331	122	81	40	55	143
Emplois 2010 au lieu de travail	590 561	279 422	196 711	114 428	445 885	123 567	38 691	24 186	139 989	45 857	4 784	4 581	22 424	156 371
Part de l'emploi régional 2010 (%)	100,0 %	47,3 %	33,3 %	19,4 %	75,5 %	20,9 %	6,6 %	4,1 %	23,7 %	7,8 %	0,8 %	0,8 %	3,8 %	26,5 %
Logements 2010	826 492	386 074	280 995	159 423	467 345	100 887	42 690	21 189	174 875	95 230	15 008	12 390	58 714	279 138
Part du parc de logement régional 2010 (%)	100 %	47 %	34 %	19 %	57 %	12 %	5 %	3 %	22 %	12 %	2 %	1 %	7 %	34 %
Revenu annuel médian par unité de consommation 2008 (en euros)	17 086	17 791	16 638	16 235	17 039	17 688	16 764	16 665	17 047	19 592	18 383	17 776	17 403	17 720
Indice de vieillissement 2010	102,8	93,6	116,0	117,1	114,5	88,2	94,6	107,7	132,2	77,4	68,1	81,5	87,2	120,3
Indice de qualification 2009	0,44	0,55	0,39	0,34	0,47	0,78	0,56	0,47	0,41	0,69	0,59	0,51	0,41	0,48
CONSOMMATION D'ESPACE LIEE A L'HABITAT ***														
Taux d'évolution annuel de la tâche urbaine résidentielle 1999-2010 (%) (A)	1,17	1,33	1,25	0,77	1,06	0,75	0,59	0,72	1,13	1,58	1,49	0,97	1,47	1,24
Taux d'évolution annuel de la population sur la période 1999- 2010 (%) (B)	0,32	0,48	0,32	-0,02	-0,15	-0,25	-0,62	-0,60	-0,18	1,30	0,94	0,88	1,02	0,41
Ratio A/B (ou "indicateur d'étalement urbain")	3,62	2,80	3,92	-36,86	-7,22	-2,98	-0,94	-1,21	-6,40	1,21	1,58	1,10	1,44	3,02
Surface moyenne annuelle consommée par l'habitat 1999-2010 (ha)	1027,5	440,8	420,1	166,7	290,9	25,4	11,8	7,5	115,3	155,0	36,4	12,0	163,3	277,0

Source : INSEE, DGFiP (fichiers fonciers), IGN (BD topo), DREAL Basse-Normandie (méthode de calcul de la tâche urbaine résidentielle)

* Hors Alençon ** communes situées à moins de 5km du littoral (la totalité de la population de la commune est comptabilisée) *** Chiffres disponibles uniquement sur la Basse-Normandie

La Basse-Normandie au niveau national et par rapport aux régions voisines en 2010

	Basse-Normandie		Haute-Normandie		Bretagne		Pays de la Loire		France métropolitaine
	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur
Population 2010	1 473 494	17	1 836 954	14	3 199 066	7	3 571 495	5	62 764 743
Densité de la population 2010	84	12	149	5	118	7	111	8	115
Taux de variation annuel moyen 1999-2010	0,32	15	0,28	16	0,87	7	0,94	5	0,64
Emplois 2010 au lieu de travail	590 561	17	716 160	13	1 299 855	7	1 491 897	4	25 771 125
Logements 2010	826 492	17	872 410	15	1 770 488	7	1 838 757	4	32 519 727
Revenu annuel médian par unité de consommation 2008 (en euro)	17 086	19	17 918	9	17 953	6	17 741	11	18 538
Indice de vieillissement 2010	102,8	10	83,6	19	100,2	12	88,4	16	93,9
Indice de qualification 2009	0,44	20	0,48	18	0,69	5	0,6	9	0,67

Source : INSEE

Éléments de diagnostic

► Le maillage du territoire

La Basse-Normandie est une région à taille humaine (près d'1,5 million d'habitants répartis sur 18 000 km², soit 3,2 % du territoire métropolitain), constituée de trois départements : le Calvados (700 000 habitants), la Manche (500 000 habitants) et l'Orne (300 000 habitants). Globalement, un tiers de la population vit dans l'aire urbaine des deux grands pôles (Caen et dans une moindre mesure Cherbourg), un tiers dans les villes moyennes et leur couronne périurbaine et un tiers dans les autres espaces, sur le littoral en particulier.

Un tiers de la population vit dans l'aire urbaine de Caen et dans une moindre mesure Cherbourg



- **Les deux agglomérations de la région, Caen et Cherbourg** regroupent à elles-seules près de 300 000 habitants. Si l'on ajoute leurs couronnes périurbaines, ce sont plus de 500 000 bas-normands qui vivent dans l'aire urbaine de ces deux pôles, soit un tiers de la population bas-normande.
- **Caen est l'agglomération dominante de la région.** Par son poids démographique (200 000 habitants), ses fonctions économiques, administratives et universitaires, elle joue un rôle majeur au sein de l'espace régional, à tel point que son aire urbaine (400 000 habitants) concentre à elle seule plus d'un quart des habitants, des emplois et des logements bas-normands. La capitale régionale dispose de nombreux atouts (proximité de la mer, de l'Île-de-France et du Grand Paris, accessibilité autoroutière aisée, cadre de vie de qualité, université, dynamisme culturel, scientifique, technologique...) et polarise une part importante de la vitalité régionale qui se traduit notamment par un fort étalement urbain. Elle peine cependant à les exploiter pleinement et à atteindre le niveau de métropole nationale. La majorité des communes situées hors de sa zone d'influence fonctionnent en lien avec d'autres agglomérations (Rennes, Le Mans, Le Havre...). C'est ainsi que la Bretagne influe sur le sud de la Manche, les Pays de la Loire sur le sud de l'Orne, la Haute-Normandie sur le Nord Pays d'Auge (Honfleur) et surtout la région Centre sur le Perche ornaix.
- **Cherbourg est la 2^e agglomération de Basse-Normandie**, avec près de 85 000 habitants et 40 000 emplois, sans concurrence possible avec Caen, mais loin devant Alençon (41 000 habitants, 24 000 emplois). La population, cependant, est en nette diminution (-7 % depuis 1999). Située à l'extrémité de la Presqu'île du Cotentin, l'agglomération apparaît enclavée, ne tirant pas profit de son positionnement pour jouer le rôle de porte d'entrée maritime entre le continent et les îles britanniques. Elle exerce en outre une assez faible polarisation sur son territoire, souffrant d'un certain isolement au sein du département (faible porosité avec les autres bassins) et même vis-à-vis de sa périphérie proche, le territoire étant marqué par une forte périurbanisation et un redéploiement des populations les plus aisées vers les communes proches. Ainsi, l'agglomération cherbourgeoise se caractérise par un niveau de revenu médian faible et voit des populations en difficulté se concentrer sur certaines parties de son territoire⁴. Le développement d'une filière des énergies marines renouvelables (hydrolien, éolien offshore) est toutefois l'opportunité, pour Cherbourg, de se positionner comme pôle industriel majeur dans ce domaine, renforçant ainsi la spécialisation du Nord-Cotentin dans l'énergie (nucléaire, renouvelable), mais aussi l'activité de son port en eau profonde, et par la même occasion, son offre d'emplois et de services aux territoires périphériques.

4- Voir Cent pour Cent Basse-Normandie « la communauté urbaine de Cherbourg », n°249, janvier 2014

Un tiers de la population vit dans les villes moyennes ou leur périphérie



- **Les 13 pôles moyens et leurs couronnes périurbains (y compris Alençon) concentrent près de 430 000 habitants.** Offrant des profils économiques variés⁵, ces villes génèrent des bassins d'emplois et de services sur l'ensemble de la région, assurant un maillage exceptionnel de la Basse-Normandie.
- **Mais ce maillage est à consolider**, la plupart des villes moyennes étant fragilisées, face à des difficultés économiques et à un recul démographique parfois important, cumulé à un manque d'attractivité (départ des jeunes sans apport de populations nouvelles). Si elles continuent à polariser des bassins d'emplois, ces villes voient cependant leur palette d'activités et de services se réduire, y compris dans l'offre de soins.

Un tiers de la population vit dans les autres espaces, littoraux notamment



- **Les littoraux sont particulièrement attractifs sur le plan résidentiel**, les 850 km de côtes conférant à la Basse-Normandie un caractère maritime prononcé. La bande littorale (communes situées à moins de 5 km du littoral) concentre à elle seule près de 400 000 habitants. A la population résidente, en croissance, s'ajoutent les propriétaires de résidences secondaires ainsi qu'une population de passage qui favorisent la vitalité de l'activité économique. Une partie des habitants travaille ainsi sur place, dans différents secteurs (pêche, conchyliculture, nautisme, activités portuaires, tourisme, productions légumières...), avec des perspectives également dans les énergies marines. Ces espaces cumulent ainsi de nombreux enjeux (économiques, touristiques, énergétiques...) qu'il convient de concilier avec leurs richesses naturelles et avec les risques auxquels ils sont soumis (submersion marine, érosion, pollutions...). Ils sont donc confrontés de manière très vive à la problématique des conflits d'usages et nécessitent de ce fait une gestion intégrée prenant en compte l'ensemble des enjeux.
- **Les espaces ruraux quant à eux connaissent un regain d'attractivité**, au détriment le plus souvent des pôles, dont les plus importants perdent des habitants. C'est ainsi que de nouvelles zones de fixation de la population apparaissent au sein d'espaces à faible densité, avec l'arrivée de citadins en quête d'un cadre de vie « à la campagne » (les « nouvelles ruralités »⁶) ou d'un habitat moins coûteux. La Basse-Normandie connaît ainsi une évolution différenciée de ses campagnes. Sous l'angle de l'habitat, quatre types de territoires ruraux peuvent être distingués⁷ :
 - « **Le rural résidentiel** » en périphérie des agglomérations et des villes moyennes, qui accueille des familles en recherche de foncier bon marché et qui pourrait basculer à terme dans le groupe des communes périurbaines. L'installation relativement récente de familles contribue au caractère plutôt jeune des habitants, avec une présence notable de ménages de 3 ou 4 personnes.
 - « **Le rural résidentiel éloigné** » où les nouveaux arrivants, très récents, s'installent par défaut ou pour le cadre de vie authentique (bocage virois, centre-Manche...). Les habitants disposent globalement de revenus moins élevés que ceux des zones les plus proches des centres urbains, la part des ménages vivant sous le seuil de pauvreté étant également plus importante. C'est aussi le groupe où les actifs parcourent le plus de distance dans les déplacements domicile-travail.

5- Voir « Avenir et spécificités des villes moyennes en Basse-Normandie », Cent pour Cent, n°228 mars 2012

6- Voir « Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030 », sous la direction de Olivier Mora, 2008

7- Source : Typologie des territoires bas-normands sous l'angle de l'habitat, DREAL Basse-Normandie, oct 2013

- « **Le rural à caractère authentique** », revivifié par la réhabilitation de maisons anciennes en résidences secondaires et par l'installation d'actifs issus de la région parisienne (Perche, Pays d'Auge ornaï, quelques communes du littoral).
- « **Le rural agricole isolé** », en phase de déclin démographique (sud Manche, Domfrontais, sud Cotentin en particulier). Caractéristique des communes rurales, l'habitat y est ancien et la part des logements potentiellement indignes importante. Les habitants sont plus âgés, vivent plus souvent seuls ou en couple avec une mobilité faible et des revenus qui affichent le plus bas niveau régional.

EN BREF

Constellée de villes moyennes et de petits pôles ruraux, la Basse-Normandie présente un caractère rural marqué. Sur les 1 812 communes qui la composent, les deux tiers rassemblent moins de 500 habitants et seulement 15 villes en comptent plus de 10 000. Mais la population est surtout concentrée dans ces villes. Ainsi, un tiers de la population vit dans l'aire urbaine des deux principaux pôles (Caen, Cherbourg), un tiers dans les villes moyennes et leur périphérie qui assurent un maillage original du territoire et un tiers dans les autres espaces, sur le littoral en particulier qui abrite près de 27 % de la population régionale, mais aussi dans les espaces ruraux qui connaissent un regain d'attractivité et des évolutions différenciées.

► La consommation d'espace

Dans les pôles d'emplois, la tache urbaine résidentielle continue d'augmenter alors que la population diminue



- **La baisse de population touche les agglomérations et la plupart des villes moyennes de la région.** À titre d'illustration, la quasi-totalité des villes-centres au cœur des aires urbaines ont perdu des habitants entre 1982 et 2011, Cherbourg-Octeville, Flers et Saint-Lô accusant des reculs particulièrement marqués (proches de 20 %), avec un repli moindre à Caen (-5 %) ou Granville (-4 %)⁸. Le mouvement migratoire défavorable explique en grande partie ces évolutions, les citadins bas-normands ayant tendance à s'éloigner des villes-centres pour s'installer dans les communes périphériques.
- **Pourtant, la tache urbaine continue d'augmenter dans ces pôles.** Le phénomène est particulièrement marqué dans les villes moyennes où plusieurs cas de figure peuvent être distingués :
 - le cas où le taux d'évolution annuel moyen de la tache urbaine résidentielle entre 1999 et 2010 a été relativement élevé, dans les communes proches du littoral en particulier (Honfleur, Granville, Avranches), mais où la population a augmenté ;
 - le cas où le taux d'évolution annuel de la tache urbaine a été supérieur au taux médian (Lisieux) mais où la population a diminué ;
 - le cas où le taux d'évolution annuel de la tache urbaine a été inférieur au taux médian (Saint-Lô, Vire, Flers, Alençon, Argentan, L'Aigle), mais où la baisse de population a été très significative sur la période.

Les couronnes périurbaines croissent rapidement au détriment des villes-centres

- **L'étalement urbain est particulièrement marqué autour de Caen.** Le taux d'évolution annuel de la tache urbaine dans la couronne périurbaine caennaise est parmi les plus élevés de la région (1,58 %

contre 1,17 % en moyenne régionale). Entre 1999 et 2010, ce sont près de 155 hectares par an qui ont été consommés en moyenne dans ces espaces périurbains. L'étalement urbain est lié à la conjonction de plusieurs facteurs, dont l'attractivité de la capitale régionale, la qualité du réseau routier radial, une topographie favorable (plaine), la proximité du littoral et un nombre conséquent de communes.

Néanmoins, bien qu'importante en volume, la consommation d'espace est plus efficace qu'ailleurs, dans la mesure où elle s'accompagne d'une augmentation significative de population (+ 1,30 % par an entre 1999 et 2010). L'indicateur d'étalement urbain y est donc relativement moins élevé que dans les autres espaces. Si l'agglomération (200 000 habitants) perd des habitants, en revanche l'aire urbaine de Caen (400 000 habitants) continue d'en gagner, affirmant sa prépondérance au sein de l'espace régional.

- **L'étalement urbain s'amplifie en périphérie de l'agglomération cherbourgeoise.** Entre 1999 et 2010, la tache urbaine résidentielle dans la couronne périurbaine de Cherbourg a augmenté 1,5 fois plus que la population. C'est le pôle d'emplois urbain qui a enregistré la décroissance la plus marquée de sa population sur la période (-6 %), au profit des communes périphériques qui ont enregistré, elles, un taux de variation annuel moyen de la tache urbaine élevé, mais un faible taux d'évolution de la population. D'où un indicateur d'étalement urbain supérieur à celui de l'aire urbaine caennaise, illustrant une consommation d'espace relativement moins efficace.
- **L'étalement urbain touche également les villes moyennes,** la plupart des pôles d'emplois perdant des habitants au profit des communes du périurbain, avec une tendance au mitage des espaces à faible densité. Ainsi, globalement, la tache urbaine résidentielle dans les couronnes des villes moyennes a augmenté 1,5 fois plus que la population. L'évolution de la tache urbaine a été particulièrement prononcée (supérieure à 1,6 %, c'est-à-dire au taux d'évolution moyen en périphérie de Caen) dans les couronnes périurbaines des villes situées à proximité du littoral (Honfleur, Granville, Coutances, Avranches), dynamiques sur le plan démographique. Elle a également été marquée en périphérie de villes moyennes où les pôles d'emplois perdent des habitants et où les gains de population dans les couronnes périurbaines restent faibles (Bayeux, Lisieux, Saint-Lô par exemple).

Une forte pression sur le littoral, et par contrecoup sur le rétro littoral

- **Le littoral regroupe près de 27 % de la population régionale** et attire de nombreux touristes. Il en résulte une forte consommation d'espace. Entre 1999 et 2010, ce sont 277 hectares par an qui ont été consommés, en moyenne, sur la bande littorale, soit 27 % de la surface moyenne annuelle consommée par l'habitat dans la région.
- **Par contrecoup, le rétro littoral subit à son tour une pression** liée à l'accueil d'une population locale, y compris saisonnière, aux revenus modestes, qui ne parvient pas à se loger à proximité de son lieu de travail.

EN BREF

La Basse-Normandie dans son ensemble est marquée par une forte consommation d'espace liée à la périurbanisation. Le phénomène touche particulièrement les agglomérations, mais aussi les villes moyennes, les littoraux et, dans une moindre mesure, les territoires à faible densité, générant une forte consommation de terres agricoles et une augmentation des déplacements automobiles, accroissant les émissions de gaz à effet de serre et la vulnérabilité énergétique des ménages⁹.

8- Source : « Les citadins s'éloignent du cœur des villes », INSEE Basse-Normandie, Cent pour Cent n° 249, janvier 2014

9- Voir également les armatures « Agriculture » et « Énergie »

► Des facteurs de fragilité

Une faible vitalité démographique¹⁰

- **La population bas-normande croît, en moyenne, de 0,3 % par an**, portée avant tout par l'excédent des naissances sur les décès. Ce rythme, en deçà de la moyenne nationale (+0,5 % par an) ou de la dynamique observée dans les Pays de la Loire (+0,7 %) et en Bretagne (+0,6 %), situe la Basse-Normandie parmi les régions à faible vitalité démographique.
- **Mais cette croissance démographique modérée est aussi très contrastée :**
 - Elle est essentiellement portée par le Calvados qui connaît la dynamique la plus forte (+ 0,5 % par an). La Manche enregistre une croissance moins marquée (+0,3 %), mais qui s'est accélérée ces dernières années du fait de l'attractivité du littoral. Dans l'Orne, en revanche, la population reste stable, sous l'effet d'un solde naturel légèrement positif, absorbé par un solde migratoire négatif.
 - Elle profite surtout aux couronnes périurbaines, au détriment des villes-centres qui perdent des habitants, et parfois des communes situées dans leur périphérie immédiate. Le phénomène est particulièrement marqué dans les agglomérations (Caen, Cherbourg) et dans la plupart des villes moyennes (Bayeux, Lisieux, Saint-Lô, Vire, Flers, Argentan, Alençon et L'Aigle notamment).
 - Elle témoigne de l'attractivité du littoral même si cette attraction s'explique en partie par la présence de grands pôles urbains dont l'aire urbaine s'étend jusqu'aux côtes, il existe bien un « effet littoral » observé, notamment, sur la Côte des havres ou la Côte Fleurie où s'installent de nombreux retraités.
 - Elle témoigne également d'un regain démographique des espaces ruraux, proches des villes ou en bordure littorale sous l'effet de la périurbanisation. Ailleurs, elle se diffuse surtout en dehors des pôles d'emplois, dont les plus importants perdent des habitants.

Un vieillissement de la population accentué par les migrations résidentielles

- **La Basse-Normandie compte, en proportion, plus de seniors et moins de jeunes qu'en moyenne en France métropolitaine.** Les plus de 60 ans représentent 25,3 % de la population au 1er janvier 2010 (contre 22,6 % à l'échelle nationale), les 20 à 39 ans, 23 % (contre 25,6 % à l'échelle nationale) et les moins de 20 ans, 24,2 % (contre 24,7 % à l'échelle nationale). Le phénomène touche l'ensemble de la région, mais est particulièrement marqué sur le littoral, attractif auprès des seniors, et dans les espaces ruraux éloignés des pôles urbains (Mortainais, Domfrontais, Marais du Cotentin...) qui connaissent un fort ralentissement démographique, cumulant généralement déficit naturel et migratoire, et vieillissement marqué de leur population.
- **Le processus de vieillissement est accentué par les migrations résidentielles.** Beaucoup de jeunes quittent la région pour suivre des études supérieures (Paris, Rennes le plus souvent) ou trouver un premier emploi (Île-de-France essentiellement). Inversement, la Basse-Normandie accueille des retraités attirés par le littoral (Côte Fleurie, Côte des Havres en particulier) et par les campagnes proches de l'Île-de-France (Perche notamment). D'ici 2020, si les tendances se poursuivent, les plus de 60 ans représenteront

10- source : « Les citadins s'éloignent du cœur des villes », INSEE BN, Cent pour Cent, n° 248, janvier 2014

un tiers de la population bas-normande. D'ici 2040, la part des plus de 80 ans pourrait même doubler pour atteindre près de 12 % de la population¹¹.

• Ces migrations résidentielles ont aussi d'autres conséquences :

- **Le départ massif des jeunes**, et notamment des jeunes diplômés, contribue à l'affaiblissement du dynamisme démographique (baisse de natalité), à la diminution du nombre d'actifs¹² et au déficit de cadres dans la région.
- **L'arrivée de retraités** plutôt aisés a pour principale conséquence, aujourd'hui, la modification de la structure des revenus et le renforcement de l'économie résidentielle dans certains territoires, l'apport de revenus exogènes représentant une opportunité pour le maintien d'activités ou le développement de services dans des zones rurales menacées de désertification. Cela contribue au relèvement du niveau moyen des revenus dans ces territoires. Mais cela contribue aussi, là où la pression foncière est déjà importante (littoral notamment) à accroître le coût du foncier et de l'immobilier et à repousser les jeunes ménages en périphérie ou sur le rétro-littoral, avec des conséquences non négligeables en termes d'urbanisation et de déplacements. Sur le long terme, l'installation de seniors (de plus en plus âgés avec le recul de l'âge de la retraite et sans doute moins aisés avec l'évolution du niveau des pensions, qui pourrait être renforcée avec le changement climatique (hypothèse d'une « saharisation » de la Côte d'Azur), pose la question de la capacité des territoires à assurer la prise en charge des besoins d'une population vieillissante puis de plus en plus dépendante¹³.

Des revenus faibles mais relativement homogènes

- **Le revenu annuel médian¹⁴ des bas-normands (17 235 euros en 2009) figure parmi les plus bas de France métropolitaine**, loin derrière la Bretagne (6^e rang sur 22), la Haute Normandie (9^e) ou les Pays de la Loire (11^e). Cela s'explique par la structure même de l'économie régionale, fondée sur des emplois à faible valeur ajoutée (faible proportion de cadres et de professions intermédiaires et forte proportion d'emplois peu qualifiés). En revanche, le rapport entre les plus hauts et les plus bas revenus est plus faible qu'à l'échelle nationale, d'où une certaine homogénéité.
- **Mais les disparités territoriales sont marquées :** les revenus les plus élevés sont concentrés dans les zones urbaines (Caen en particulier) et sur le littoral (Côte Fleurie essentiellement). Le Calvados dispose ainsi d'un revenu annuel médian supérieur à ceux de la Manche et de l'Orne, la couronne périurbaine caennaise affichant, de loin, le plus élevé de la région (19 600 euros). A l'inverse, les revenus les plus faibles se situent plutôt dans les zones rurales (marais du Cotentin, Mortainais, certaines zones du sud Pays d'Auge, Domfrontais, secteurs de Vimoutiers, Gacé, Sées, Mortagne-au-Perche). Ainsi, l'Orne connaît le taux de pauvreté le plus élevé (14,6 % contre 13,7 % pour la Manche et 12,8 % pour le Calvados). L'évolution récente du revenu médian traduit toutefois une tendance à la réduction des écarts entre territoires urbains et territoires ruraux¹⁵, avec la fragilisation des villes-centres (paupérisation d'une partie des jeunes ménages en zone urbaine, difficultés d'insertion professionnelle des jeunes actifs) au profit de leurs couronnes périurbaines proches et de communes éloignées.

11- Source: INSEE Basse-Normandie, modèle OMPHALE 2010

12- Voir « La population active BN à l'horizon 2020 : 6,5 % d'actifs en moins ? », Cent pour Cent, n° 193, septembre 2009

13- Voir « Les personnes âgées dépendantes plus nombreuses en 2015 », Cent pour Cent n°167, juin 2007

14- Revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus : 50 % de la population gagne moins et 50 % plus

15- Phénomène général en France. Voir INSEE Première n°1309, « Les revenus des ménages entre 2002 et 2007: un rééquilibrage entre territoires mais des disparités dans les pôles urbains », août 2010

- **Les 12 zones urbaines sensibles (ZUS)** identifiées dans les principaux pôles urbains (Caen, Hérouville-Saint-Clair, Cherbourg, Alençon, Flers) cristallisent les difficultés. Les habitants y sont confrontés plus qu'ailleurs à une précarité prenant plusieurs formes (chômage, bas revenus, difficultés scolaires, situations de ruptures familiales...), trois ZUS cumulant les difficultés les plus importantes (Perseigne à Alençon, la Guérinière et la Grâce de Dieu à Caen).

Un indice de qualification parmi les plus faibles de France métropolitaine

- **L'indice de qualification¹⁶ de la population active bas-normande (0,44)** est nettement inférieur à celui de la France métropolitaine (0,67), situant la région au 20^e rang, loin derrière la Bretagne (5^e rang) ou les Pays de la Loire (9^e rang)¹⁷. La part des jeunes actifs bas-normands sortant de formation initiale sans qualification et sans diplôme reste supérieure à la moyenne nationale, même si elle se réduit peu à peu.
- **La région présente toutefois des spécificités au regard de la formation :**
 - **Un taux d'accès à la formation continue des demandeurs d'emploi** plus élevé qu'au plan national. Pour les actifs sortis du système scolaire et ne possédant aucun diplôme, la formation professionnelle continue joue ainsi le rôle d'une seconde chance¹⁸ ;
 - **Une forte orientation des jeunes vers les cursus courts ;**
 - **Des étudiants qui sont plus nombreux à quitter la région que l'inverse.** Quel que soit le niveau de diplôme, la Basse-Normandie enregistre en moyenne 1 arrivée pour 2 départs (20^e rang), du fait de l'attractivité des métropoles voisines en matière de formations supérieures (Île-de-France, Bretagne, Pays de la Loire) ;
 - **Une offre de formations supérieures variée mais insuffisante dans certains secteurs**, la formation d'ingénieurs en particulier;
 - **Un développement des coopérations entre les universités** de Caen, Rouen, Le Havre au sein du PRES Normandie Université (2011).

Une hausse du chômage qui touche particulièrement les jeunes

- **Le taux de chômage atteint 9 % de la population active au 4^e trimestre 2013**, chiffre légèrement inférieur à la moyenne nationale (9,8 %). Avec un peu plus de 101 000 demandeurs d'emplois au 31 décembre 2012¹⁹, la Basse-Normandie est marquée à la fois par un fort chômage des jeunes (20,5 % des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans contre 17 % en France métropolitaine, soit le 2^e rang au niveau national, illustrant les difficultés d'insertion sur le marché du travail) et par l'augmentation du chômage des seniors (1 chômeur sur 5 a plus de 50 ans en Basse-Normandie).
- **Sur le marché du travail**, les actifs bas-normands restent, en dépit d'une baisse du taux de sortie sans diplôme, en moyenne moins diplômés qu'au plan national. Les métiers à faibles qualifications et donc peu rémunérés y sont plus nombreux qu'en moyenne nationale. De nombreux salariés occupent un emploi sous contrat temporaire, ce qui génère une certaine forme de précarité professionnelle et une part relativement importante de travailleurs pauvres parmi les actifs (5^e rang sur 22 régions)²⁰.

16- Nombre d'actifs ayant au moins un diplôme du 1^{er} cycle pour 100 actifs sans qualification

17- Source : données INSEE 2009 (retraitement CESER Basse-Normandie pour le calcul du rang régional)

18- Source : indicateurs de développement durable en Basse-Normandie 2012 (INSEE, DREAL, Région)

19- Source : INSEE, taux de chômage localisé par région

20- Source : CESER Basse-Normandie, Indicateurs stratégiques d'alerte et de progrès, avril 2012

Un parc de logements globalement ancien et énergivore

- **La Basse-Normandie compte un peu plus de 820 000 logements en 2010** : 640 000 résidences principales (78 % du parc), 128 000 résidences secondaires (16 %) et 52 000 logements vacants (6 %). Ce parc est globalement ancien : un tiers des résidences principales a été construit avant 1949 et plus d'un quart entre 1949 et 1974, ce qui implique d'importants travaux de rénovation énergétique, ces logements pouvant être considérés a priori comme énergivores. Le parc régional se caractérise également par une forte majorité de maisons individuelles (plus de 70 % contre 56 % en moyenne en France métropolitaine), une part importante de propriétaires occupants (près de 60 % des ménages sont propriétaires de leur logement et 40% locataires, dont 16% dans le parc social), des prix de l'immobilier globalement élevés (5^e région la plus chère) et une vacance globalement faible (6 % de logements inoccupés contre 7 % en France métropolitaine), mais contrastée (forte vacance dans les territoires ruraux de l'Orne et de la Manche; proportion plus faible autour de Caen et sur le littoral).
- **Les phénomènes d'exclusion liés au logement sont de plus en plus prégnants :**
 - Les phénomènes de tension observés sur certains territoires (agglomération de Caen, littoral...) se traduisent par des loyers élevés alors que la population dispose de revenus globalement faibles et par une forte périurbanisation, avec un risque de précarisation énergétique des ménages les plus modestes et les plus éloignés des centres urbains.
 - L'augmentation des charges liées notamment au chauffage, du fait de la vétusté du parc, conduit à des situations d'impayés ou de forte précarité, et limite les possibilités de financement des travaux de rénovation énergétique qui constituent pourtant un véritable enjeu dans la région²¹.
 - Le vieillissement de la population soulève la question de l'adaptation du parc de logements, tant en termes de typologie que de localisation des services.
- **Le logement constitue à lui seul un important enjeu régional²²**, avec une forte dimension de cohésion sociale. Sur les territoires, il se décline de façon différente (accès au logement sur les secteurs tendus, préservation de l'organisation territoriale dans les zones rurales), à la croisée de problématiques environnementales (émission de gaz à effet de serre, rénovation énergétique des logements), économiques (liens avec l'emploi, risque de précarité énergétique des ménages) ou encore patrimoniales (qualité architecturale, bâti typique, identité régionale).

EN BREF

La Basse-Normandie est caractérisée, globalement, par une faible vitalité démographique, un vieillissement de la population accentué par les migrations résidentielles, un niveau de revenu relativement bas mais homogène, un indice de qualification parmi les plus faibles de France métropolitaine et un parc de logements plutôt ancien et énergivore. Ces caractéristiques générales, cependant, cachent de fortes disparités territoriales, mais aussi de nombreux atouts favorables à « l'épanouissement de tous les êtres humains » tel qu'évoqué dans la déclaration de Rio de 1992²³ (qualité du cadre de vie, aménités environnementales et culturelles, littoral attractif, maillage dense de villes moyennes et petits pôles ruraux, secteurs économiques porteurs d'avenir...)²⁴.

21- Voir également l'armature Energie

22- Voir le Document de stratégie régionale (DSR) 2014-2016

23- Source: indicateurs de développement durable en Basse-Normandie 2012 (INSEE, DREAL, Région)

24- Voir les autres armatures (environnement, aménités, réseaux, économie notamment)

Synthèse et enjeux

POUR RÉSUMER

La Basse-Normandie est une région de taille humaine (près d'1,5 millions d'habitants répartis sur 1 800 km², soit 3,2 % du territoire métropolitain), constitué de trois départements : le Calvados (700 000 habitants), la Manche (500 000 habitants) et l'Orne (300 000 habitants). Constellée de villes moyennes et de petits pôles ruraux, elle présente un caractère rural marqué : seulement 15 villes comptent plus de 10 000 habitants. Mais la population est surtout concentrée dans ces villes. Globalement, un tiers de la population bas-normande vit dans l'aire urbaine des deux principaux pôles (Caen, Cherbourg-Octeville), un tiers dans les villes moyennes et leur périphérie et un tiers dans les autres espaces, sur le littoral notamment. Cependant, l'influence urbaine s'accroît sous l'effet d'une forte périurbanisation. Le phénomène touche particulièrement les agglomérations, mais aussi les villes moyennes, la bande littorale et, dans une moindre mesure, les espaces à faible densité, générant une forte consommation d'espace, notamment agricoles, et des déplacements automobiles en grand nombre, accroissant les émissions de gaz à effet de serre et la vulnérabilité énergétique des ménages. Si la Basse-Normandie dispose de facteurs favorables à « l'épanouissement de tous les êtres humains²⁵ », et notamment une bonne qualité de vie, elle présente également des facteurs de fragilité (un vieillissement marqué de la population, une économie à faible valeur ajoutée, des revenus et un niveau de qualification des actifs globalement faibles, à prendre en compte par les acteurs publics.

ATOUTS

- Une région de taille humaine
- Un cadre et une qualité de vie
- Un maillage dense et équilibré de villes moyennes et de petits pôles ruraux qui génèrent des bassins d'emplois et de services
- Une capitale régionale dotée de nombreux atouts (proximité de la mer, de l'île de France, aménités paysagères et culturelles...)
- Un littoral attractif (27 % de la population régionale)
- Disponibilité d'espaces de qualité

FAIBLESSES

- Des facteurs de fragilité (faible vitalité démographique; vieillissement marqué de la population; départ massif des jeunes diplômés et jeunes actifs; indice de qualification parmi les plus faibles de France métropolitaine; revenus globalement peu élevés ; parc de logements ancien et énergivore)
- Fragilisation des villes moyennes et des petits pôles (difficultés économiques, manque d'attractivité...)
- Une métropolisation encore insuffisante pour entraîner l'ensemble du territoire régional
- Fort étalement urbain, d'où une consommation d'espace importante

OPPORTUNITÉS

- Prise de conscience des acteurs locaux de la nécessité de rendre la région plus attractive
- Des secteurs porteurs d'avenir (économie verte, énergies marines renouvelables...)
- Prise de conscience des acteurs du territoire de l'importance de ce maillage (rapport CESER sur l'avenir des villes moyennes en Basse-Normandie)
- Grand Paris
- LNPN
- Stratégie nationale de gestion du trait de côte (rapport Cousin)
- Assises de la Mer et du Littoral
- Généralisation des outils de planification destinés à maîtriser la consommation d'espace (SCOT, PLUI)
- Plan de rénovation énergétique des logements

MENACES

- Poursuite des tendances actuelles et fragilisation croissante des territoires bas-normands
- Manque de coopération des collectivités, poursuite de l'étalement urbain et de l'urbanisation diffuse
- Poursuite de l'affaiblissement des villes moyennes et manque de coopération pour chercher à inverser la tendance
- Impacts du changement climatique et conflits d'usages croissants sur le littoral
- Coût important des travaux de rénovation énergétique des logements pour les ménages

ENJEUX RÉGIONAUX

- **Rendre la région plus attractive**, notamment auprès des jeunes diplômés et des jeunes actifs
- **Préserver le maillage du territoire** à travers la consolidation des villes moyennes et des petits pôles ruraux
- **Amplifier le processus de métropolisation de l'agglomération caennaise** afin qu'il génère en retour des retombées sur l'ensemble du territoire régional
- **Anticiper les évolutions du trait de côte** et favoriser un urbanisme durable sur le littoral
- **Maîtriser l'étalement urbain** et l'urbanisation diffuse
- **Soutenir la rénovation énergétique** des logements
- **Adapter l'offre d'habitat** aux nouveaux besoins (vieillesse, familles recomposées, habitat durable...)

► Des tendances lourdes dans le domaine sociétal

• Un vieillissement qui devrait s'accroître à l'horizon 2040²⁶

Selon les projections de l'INSEE, en 2040, dans l'hypothèse du maintien des tendances démographiques actuelles, la Basse-Normandie devrait compter de l'ordre de 1 673 000 habitants, dont 36 % dépassant la soixantaine contre 24 % en 2007. La part des plus de 80 ans devrait doubler pour atteindre près de 12% de la population en 2040, le phénomène pouvant être amplifié dans l'hypothèse d'une arrivée massive de population liée au changement climatique.

Ce vieillissement accentué de la population oblige à anticiper certaines questions, notamment la problématique des nouveaux besoins à satisfaire, dans les territoires, pour une population vieillissante (services, équipements, logements, santé..) puis de plus en plus dépendante. Se posent également des questions liées à l'activité des seniors, à concilier avec celle des autres actifs, ou aux possibles tensions intergénérationnelles dans les années à venir.

• De nouveaux besoins en logements

L'augmentation du nombre des ménages, conjuguée au vieillissement de la population, à l'accroissement du nombre de personnes seules et à l'évolution des modes d'occupation (décohabitation, nomadisme résidentiel, télétravail, mixité...) devrait faire émerger de nouveaux besoins en logements, tant quantitatifs que qualitatifs²⁷.

D'autres facteurs devront également être pris en compte dans la question de l'habitat : la maîtrise de la consommation d'espace, notamment dans les villes moyennes et petites de la région, la réduction des déplacements (risque de précarité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre...), l'évolution des formes urbaines, des matériaux ou encore la valorisation de la qualité architecturale et paysagère du bâti.

• Une évolution des modes de vie / comportements²⁸

- Montée des exclusions et disparités sociales, avec des impacts sur la santé. L'ascension sociale n'est plus mécanique. Creusement des inégalités territoriales
- Défiance, crise du politique, montée des extrémismes
- Précarité énergétique
- Généralisation de la société numérique
- Augmentation des formes de « nomadisme » (résidentiel, etc)
- Tendance au repli sur soi dans un pays qui vieillit, tensions intergénérationnelles

26- Sources : « l'impact de 4 scénarios prospectifs sur la démographie bas-normande à l'horizon 2040 », Cent pour Cent n°241, juin 2013 (INSEE, projections OMPHALE) ; « 25 000 jeunes de moins dans 30 ans ? », Cent pour Cent, n°221, décembre 2011

27- Source : « Projections des ménages et besoins en logements », Cent pour Cent, n°227, mars 2012

28- Source : CGDD, Mission prospective, Territoire Durable 2030

• Des dynamiques territoriales entre métropolisation et périurbanisation

- Poursuite de la hiérarchie croissante des villes (métropoles, villes moyennes et petites) avec une spécialisation croissante de leur portefeuille d'activités ;
- Poursuite de la périurbanisation et de la diffusion urbaine en milieu rural ;
- Accroissement des inégalités et des disparités territoriales, avec une paupérisation marquée de certains territoires (territoires ruraux les plus fragiles, périphéries éloignées)
- Attractivité résidentielle croissante (littoral, territoires pourvus d'aménités).

► Des incertitudes et ruptures possibles²⁹

• Démographie

- Quel taux de croissance des flux migratoire, notamment Nord-Sud, par rapport à l'accroissement naturel ? Verrouillage ou ouverture des frontières en fonction de l'évolution du marché de l'emploi ?
- Quelle évolution des politiques publiques (politique du logement, politique familiale...) et des revenus sociaux de transfert ?
- Quelle fragilité des jeunes ménages et des seniors face au risque de baisse du niveau de vie ?
- Quelle évolution de l'espérance de vie ?

• Modes de vie et comportements

- Éventualité de disparités croissantes entre les catégories intégrées professionnellement et socialement d'une part, et celles en marge du système. Développement possible de différents modèles de consommation selon les âges, les milieux et les territoires.
- Au niveau de la structure des classes sociales, effritement envisageable du groupe central, voire effondrement au profit des extrêmes.
- Vers des comportements moins normés par des références générales ? Vers un regain de la citoyenneté de proximité en réponse au phénomène de désagrégation tendanciel ?
- Quelle évolution de la « démocratie d'abstention », de l'individualisme et des modes de vivre ensemble ?

• Dynamiques territoriales :

- Poursuite de la croissance des populations en milieu rural ou au contraire limitation du phénomène et arbitrage en faveur de localisations métropolitaines ?
- Poursuite de la périurbanisation ou recherche d'une « alter localité » ?
- Recyclage du périurbain ou émergence de friches dans les périphéries les plus lointaines des pôles urbains ? (...)

29- Source : CGDD, Mission prospective, Territoire Durable 2030